



# Brèves CORNIERANDES

N° 10 - ÉTÉ 2022



*C'est avec d'autant plus de plaisir que je vous retrouve par le biais de nos Brèves d'été, puisque, enfin, le retour des beaux jours rime avec la fin de la crise sanitaire qui s'éloigne et se fait tout doucement oublier. Même s'il*

*faut rester prudents, quel plaisir de partager à nouveau ce petit vent de liberté et la joie de se retrouver à l'occasion des diverses manifestations corniérandes.*

*Ce renouveau a aussi été le top départ d'une nouvelle vie pour notre postière, Monique Blandin, qui après avoir œuvré quelques années au cœur de la mairie de Cornier, a décidé de prendre une retraite bien méritée. Elle qui aime tant voyager a profité de ce petit vent de liberté pour voguer vers de nouveaux horizons. Nous lui souhaitons de faire le tour du monde et que la magie de belles découvertes dure le plus longtemps possible.*

*Un départ annonçant bien souvent une arrivée, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons accueilli sa remplaçante. Maryline Constantin nous vient de la mairie de La Roche où elle était notamment en charge de l'état-civil. Une formation auprès des services postaux lui a permis de compléter son champ d'action. Cela fait donc déjà quelques mois qu'elle met à votre service toute sa compétence et sa disponibilité. Nous ne doutons pas qu'elle s'épanouira parmi nous et lui souhaitons une longue carrière à Cornier!*

**Votre Maire, Michel ROUX**

## CÉRÉMONIE CITOYENNE

Le vendredi 18 mars, dans la salle consulaire, en présence du maire, des adjoints et de conseillers municipaux, 23 jeunes nés entre le 27 juin 2003 et le 19 juin 2004, ont été invités à une cérémonie citoyenne. Douze d'entre eux ont répondu présents.



Le maire, après leur avoir expliqué que le suffrage universel masculin a été définitivement instauré en 1848 alors que le droit de vote n'a été étendu aux femmes qu'en 1944, leur a rappelé que voter est un droit et a insisté sur l'importance de se rendre aux urnes.

Puis il leur a été remis leur première carte d'électeur accompagnée du livret du citoyen qui présente les principes fondamentaux de la république ainsi que les droits et devoirs que confère la majorité.

Chacun de ces nouveaux électeurs a pu cosigner son livret avec le maire.

Pour conclure la cérémonie un petit buffet leur a été offert. Ce moment de partage leur a permis de se retrouver (chacun ayant suivi un chemin différent depuis l'école de Cornier) mais aussi d'échanger avec les élus en toute simplicité.



## CRÈCHE ET CABINET MÉDICAL

Aux abords de la salle des fêtes au centre du village de Cornier, un nouveau bâtiment communal est sorti de terre. Il accueillera au rez-de-chaussée la nouvelle crèche et au premier étage quatre cabinets médicaux et/ou paramédicaux.

L'ouverture de la micro-crèche « Les Roudoudous », bénéficiant de 12 places pour vos enfants, est prévue pour la rentrée de septembre 2022.

Pour les inscriptions ou plus d'informations vous pouvez consulter le site [www.lesroudoudous.com](http://www.lesroudoudous.com).

D'autre part, l'arrivée du premier médecin généraliste dans notre village est prévue pour le dernier trimestre 2022.



## RÉNOVATION DU FOUR COMMUNAL DU CHÂTELET

Au fil des ans, le gel hivernal et les infiltrations d'eau ont fragilisé les murs du four communal. Il était donc devenu urgent d'agir pour le préserver et le sécuriser.

C'est ainsi qu'en automne dernier, notre four a bénéficié d'une première phase de travaux de rénovation.

Ces derniers, réalisés par l'entreprise Garan Joris Maçonnerie, ont porté sur le traitement des fissures des murs, la mise en place d'un drainage en périphérie, la réalisation d'un trottoir en béton et le passage de fourreaux à l'intérieur en attente d'un prochain raccordement.

En outre, pour lui rendre son plus bel aspect, un crépi à la chaux a été réalisé.

Ces travaux ont permis l'utilisation du four, dans de bonnes conditions, lors de la fête du pain le 15 janvier dernier.

Dans une seconde phase, il y aura lieu de travailler sur la réfection du toit dont l'état s'est aussi fortement dégradé; elle doit faire, au préalable, l'objet d'une étude approfondie qui sera lancée dans les prochains mois.

Cette rénovation témoigne de notre engagement quant à la sauvegarde du patrimoine de notre village



AVANT



APRÈS

## ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2022

Les orientations budgétaires de la commune pour l'année 2022 ont été abordées lors du Conseil Municipal tenu en mars dernier. Elles poursuivent l'ambition première de l'équipe municipale d'apporter de nouveaux services aux habitants de la commune, de relier les différents hameaux qui la composent tout en assurant la sécurisation des déplacements au sein de chacun d'eux.

Les principaux investissements ainsi retenus pour 2022 sont les suivants :

Enfouissement des lignes électriques et téléphoniques sur la route d'Arbusigny par l'intermédiaire du Syane, réalisable en fin d'année mais sous réserve de la disponibilité du prestataire.



Construction de la micro-crèche et de la maison médicale

Acquisition auprès de l'Evêché de la salle paroissiale et des bois attenants, qui permettra notamment un aménagement plus complet du Bois des Ecoliers, situé derrière la salle des fêtes.

Etude et création d'une piste cyclable reliant le chef-lieu et le rond-point de Moussy. Cette réalisation s'inscrit par ailleurs dans le schéma cyclable intercommunal développé à l'échelle du Pays Rochois.



Acquisitions foncières permettant de créer un chemin reliant le chef-lieu et la route du Marais à destination des piétons et vélos.

Campagne de marquages des routes au printemps et travaux courants d'entretien de la voirie.

Lancement sur l'année d'études pour la sécurisation du hameau de Moussy Bas.



Aménagement d'un trottoir entre le lotissement de la Bathia et la route des Moulins, permettant notamment de sécuriser le déplacement des enfants vers l'abribus.

Enfin, la déviation des véhicules lourds du chef-lieu reste la composante essentielle du projet de sécurisation du cœur de notre village. Un dossier de DUP (Déclaration d'Utilité Publique) est en cours de finalisation auprès de la préfecture. Il s'ensuivra l'ouverture d'une enquête publique afin de finaliser le tracé de la future route. A noter que le coût de ce projet majeur a été provisionné depuis plusieurs exercices par la commune.

## DES JARDINS PARTAGÉS À CORNIER ?



Selon la citation bien connue de Voltaire, « il faut cultiver notre jardin ». Facile à dire, mais parfois difficile à mettre en pratique, surtout si l'on n'a ni la main verte, ni l'espace pour jardiner (ni un appétit philosophique particulièrement développé!).

Notre commune souhaite entreprendre un nouveau projet qui réglera ces problèmes voltairiens : les jardins collectifs de Cornier. Ces jardins n'ont rien d'utopique et pourraient bientôt voir le jour dans notre commune.

Qu'est-ce qu'un jardin collectif ? Ce sont des espaces verts ouverts à tous, où chacun peut s'essayer au jardinage et au rempotage : ils sont collaboratifs. On y trouve des jardins potagers en partage ou individuels, des fleurs, des vergers, etc. Concrètement, ces jardins sont organisés autour d'une structure associative et sont autogérés par ses membres. Ils décident ensemble de leur vision et de l'ambition de leurs jardins. La municipalité qui souhaite promouvoir le mouvement associatif et l'animation du village, mettra à disposition le terrain et les aménagements nécessaires (cabanes, accès à l'eau, etc.). L'emplacement de ces jardins n'est pas encore choisi mais la commune de Cornier possède suffisamment de parcelles qui pourraient être cultivées.

On pourrait penser de prime abord que ce projet s'adresse aux personnes vivant en appartement et ne possédant pas de surface pour créer leur propre jardin individuel. C'est en partie vrai, mais pas seulement ! Au-delà d'un simple espace de jardinage, ces jardins sont un lieu de rencontre, pour se retrouver et échanger, lors de moments conviviaux, autour d'une passion commune : l'amour du jardinage et des plantes. Les plus aguerris pourraient transmettre leur savoir aux jardiniers en herbe.

Pour vous faire envie et à titre d'exemple, naviguez sur le site des jardins collectifs de Peillonex : [www.jardin-de-l-uche.com](http://www.jardin-de-l-uche.com)

Ces quelques lignes vous ont donné envie de planter des pousses de tomates, de palisser des framboisiers, de repoter un basilic entre amis ?

Alors n'attendez plus et devenez volontaire sur ce projet à la fois délicieux et convivial !

**Contactez-nous et venez manifester votre intérêt pour ce projet.**



## SOIRÉE FLEURISSEMENT



Vous avez certainement vu dans le hall de la mairie, entre le 11 et le 24 avril, un diaporama avec de belles fleurs qui passait en boucle, vous questionnant sur ce que cela représentait ?

Parmi les initiatives proposées par notre commune, depuis 5 ans, le « concours » des jardins, fenêtres ou balcons fleuris mais aussi potagers, nous réunit. Il donne lieu à une soirée festive qui récompense les lauréats. Cette année, elle s'est déroulée le vendredi 8 avril 2022, à la mairie. Lors de son passage dans le village en juillet 2021, 39 habitations ont plus particulièrement retenu l'attention de la commission « Fleurissement et environnement ». Nous avons été attentifs à la diversité dans le choix des végétaux, à la qualité de l'entretien des jardins, à l'originalité des compositions et à l'harmonie des formes et des couleurs.



Le « concours » **d'épouvantails** était la petite touche d'originalité apportée en 2021. Quatre créations ont été repérées, bravo ! **On espère en découvrir de nombreux cette année, alors rivalisez d'ingéniosité : potagers, balcons, pas de porte, qu'importe ! Place à la fantaisie...**

Dans notre commune, le fleurissement des maisons et le soin apporté aux jardins sont devenus une tradition forte que la municipalité souhaite préserver, encourager et même dynamiser. Comme d'habitude, il n'y a pas de classement.

Chaque propriétaire d'un jardin, d'un balcon, peut y participer qu'il soit visible ou non de la rue car nous osons aller à votre rencontre. Il n'y a pas d'inscription !

Afin de remercier chacun pour cette contribution à l'embellissement de notre village, la municipalité a remis à chaque lauréat une pensée à repiquer et un bon d'achat de 10 € à valoir chez Desbiolles Horticulture à la Roche sur Foron.



A l'issue de la cérémonie, nous nous sommes retrouvés autour du verre de l'amitié. Après cette crise sanitaire qui a limité toute manifestation, ce moment convivial a été apprécié de tous les participants.

**Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous fin juillet. Sachez nous surprendre !**

## CORNIER SOUTIENT OCTOBRE ROSE



C'est lors de la traditionnelle Fête du Cidre prévue le 2 octobre 2022 que notre village participera à Octobre Rose. Cette manifestation annuelle a pour but de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage du cancer du sein, mais aussi de récolter des fonds pour la recherche. A cette occasion, nous avons choisi de mettre à l'honneur "A Chacun son Everest!", une association située à Chamonix, qui œuvre pour accompagner des femmes en rémission sur le chemin de « l'après-cancer ».

Nous aurons le plaisir de vous accueillir sur le stand "A Chacun Son Everest" pour une vente de livres et de tee-shirts. Nous organiserons également une tombola au profit de cette association. Celle-ci a été créée en 1994 par Christine Janin, médecin-alpiniste (Première Française au sommet de l'Everest - 8848 m) et le Professeur André Baruchel, chef du service d'hématologie pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré à Paris.

A Chacun son Everest s'appuie sur la force du parallèle symbolique entre la difficulté de l'ascension d'un sommet et celle du chemin vers la guérison.

L'étape de l'après-cancer est trop souvent sous-estimée, elle est pourtant déterminante pour l'avenir de chaque malade.

Fort de ce constat, l'association a imaginé des séjours uniques dans leur approche pour aider des enfants atteints de cancer ou de leucémie, et des femmes en rémission d'un cancer du sein à « guérir mieux ». Des séjours, entièrement pris en charge, s'organisent autour d'un programme composé d'activités physiques de montagne (randonnée, escalade), de soins de support et de bien-être (yoga, sophrologie, sonothérapie, Qi-Gong...) et d'un accompagnement psychologique.

Une démarche gagnante, puisque depuis 2011, date de l'ouverture des séjours dédiés aux femmes, plus de 1650 femmes ont participé à ces séjours, et retrouvé confiance en elles et en l'avenir.

Témoignage de Zoé :

*« Comme il me paraît compliqué de mettre des mots sur ma reconnaissance et mes sentiments après ce séjour fantastique. Merci du fond du cœur de m'avoir permis de semer les graines du renouveau. Les médecins et les traitements m'ont permis de survivre, mais c'est ici que j'ai réappris à vivre! »*



## HALLOWEEN ÉDITION 2022



Chaque année, citrouilles et squelettes se cachent dans les allées, chemins et ruelles de Cornier. Mais Halloween 2022 vous fera frémir encore davantage! Rendez-vous dans les différents quartiers, et pour les plus courageux, n'oubliez pas le très célèbre quartier de l'horreur, sombre, austère, lugubre et grouillant: le chemin de la Bathia... Tremblez, mortels!

## EVÈNEMENTS À VENIR

### Septembre

**Samedi 17** : Récital de Poésies & chansons  
du Cercle des Poètes Retrouvés (salle des fêtes)

**Samedi 17 et dimanche 18** : Journées du Patrimoine  
au Moulin du Châtelet

**Vendredi 23** : La Nuit est Belle (extinction des éclairages  
publics permettant d'admirer le ciel étoilé)

### Octobre

**Dimanche 2** : Fête du cidre & Octobre Rose  
(parking salle des fêtes)

**Vendredi 21, samedi 22 et dimanche 23** :  
Marché des producteurs Bio (salle des fêtes)

### Novembre

**Samedi 5** : Loto des Petits Loups (salle des fêtes)

**Vendredi 11** : Cérémonie du 11 Novembre

**Dimanche 20** : Repas des Aînés (salle des fêtes)

**Vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27** :  
Exposition photos Instants Sauvages 74 (salle des fêtes)

### Décembre

**Samedi 3** : Marché de Noël des écoles (salle des fêtes)

**Samedi 10** : Père Noël des anciens (date à confirmer)

**L'équipe municipale vous souhaite un bel été!**

N'oubliez pas, vous pouvez toujours nous suivre sur le site et les réseaux sociaux ( Facebook et Instagram )

